

Références scolaires et sportives

> Suivi scolaire

Pour entrer à la section sportive du collège de la Ponétie, tout jeune doit nécessairement avoir obtenu au cours de sa scolarité, des résultats tout à fait satisfaisants. Un comportement exemplaire est attendu.

Ces exigences sont maintenues tout au long de la scolarité. Pour garantir la réussite scolaire et sportive de chaque élève, le collège met en place un suivi scolaire et médical assurés par leur professeur d'EPS référent et l'infirmière de l'établissement.

Un entraîneur du club, responsable sportif de la section, participe aux conseils de classe.

Les compétences sociales et civiques ainsi que l'autonomie et l'initiative dont fait preuve l'élève au sein de la section sont prises en compte dans la validation du palier 3 du socle commun des connaissances et compétences nécessaires pour l'obtention du brevet.

> Les résultats scolaires 2010

Brevet :

- Elèves du collège : 95% (92% pour le Cantal) de réussite dont 67% de mentions.

- Elèves de la section : 100% de réussite dont 91% de mentions

Orientation :

- Elèves du collège : 66% en 2^e GT, 26% en 2^e Professionnelle.

- Section sportive : 100% en seconde générale et technologique.

> Poursuite de la formation

Pour permettre aux jeunes joueurs de la section sportive de la Ponétie de poursuivre leur formation sportive (football) après la 3^{ème}, l'AFCA propose, en collaboration avec les lycées Emile Duclaux et Raymond Cortat, la section sportive 2^{ème} cycle de la seconde à la terminale.

Contact collège de la Ponétie

Jean-Yves Forcé - Principal 04 71 64 60 33

**Section sportive
FOOTBALL**
saison 2011-2012

**Collège
La Ponétie**
140, avenue du Général Leclerc - 15013 Aurillac



LIGUE D'Auvergne
DE FOOTBALL



Le Collège

> Amplitudes des horaires de cours :

8h15-12h10 / 13h-17h

Accueil des élèves :

De 7h15 à 18h15

Etude possible de 17h à 18h15

Internat :

Collège Jules Ferry d'Aurillac

Encadrement des trajets et carte de bus à la charge du collège.

(hébergement possible le dimanche soir au lycée Raymond Cortat)

> Inscription en section sportive :

Conditions :

✓ Dossier scolaire : les élèves doivent avoir un bon niveau scolaire afin de conduire de front les entraînements et les études.

✓ Réussir les tests de sélection.

✓ Fournir un électro-cardiogramme après confirmation de l'inscription en section sportive.

En sus pour les élèves hors secteur scolaire :

✓ Avoir obtenu la dérogation signée par l'inspecteur d'Académie. Imprimé à demander et à remettre au collège d'origine.

> Options possibles :

En 6ème : bilangue : anglais/allemand

> Projets éducatifs et pédagogiques

✓ Echange avec un collège anglais de Redcar sur le thème : Sport Santé Langues.

✓ Participation à une journée de regroupement des sections sportives du Bassin d'Aurillac.

✓ Licence obligatoire à l'UNSS : obligation de participer au moins à une activité autre que le football.

✓ En 6ème : 1h par semaine d'aide aux devoirs intégrée dans l'emploi du temps des élèves et suivie avant un entraînement de la section sportive : accompagnement vers l'autonomie.

✓ En 4ème ou 3ème : Formation au PSC1.



La section sportive football

> Entraînements

1/ Normes

Pendant le temps scolaire, 2 séquences hebdomadaires le mardi et le jeudi (15h-17h) entraînement de 1 h 30 environ qui viennent se substituer aux entraînements fixés par le club support.

2/ Contenu

Exemple d'une séance type

les fondamentaux techniques : 45 min

• prise de balle et enchaînements (conduites, dribbles, feintes, passes, tirs, jeux de tête, techniques défensives...)

• travail spécifique pour gardiens de but

les fondamentaux tactiques : 15 min

• voir avant d'agir

• être dans l'action qui suit

• prise en compte de l'espace global

• appel, appuis, soutiens (jeu dans les intervalles)



développement psychomoteur : 15 min

• coordination motrice

• maîtrise des appuis

• vicacité

• aisance gestuelle

Jeu d'application : 15 min

• très souvent en relation avec les fondamentaux tactiques mentionnés ci-dessus.

Les tests de sélection

se dérouleront le mercredi 25 mai 2011 de 14 h à 17 h.

Le rendez-vous est fixé à 13 h 30 au stade de Baradel à Aurillac.

> Encadrement technique

Responsables Technique de la structure

• Nicolas Neuville (DEF) : responsable des U17 Nationaux de l'AFCA

Encadrement technique

• Jean-Luc Faucher (BE1) : spécifique gardiens de buts

• Franck Périé (BE1) : éducateurs des U13 Excellence de l'AFCA

• Xavier Tel (I2) : éducateurs des U15 Excellence de l'AFCA

• Paul Andrieu (I2)

1/ Effectif

12 à 14 joueurs par niveau de classe

licenciés dans le club support ou dans un autre club, et répartis sur 2 classes sur chaque niveau.

2/ Recrutement (modalités)

Pour la rentrée scolaire 2011, le recrutement s'effectuera sur les classes de 6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}.

Dossiers à retirer et déposer au collège La Ponétie avant le 18 mai 2011.

Encadrement technique

• Jean-Luc Faucher (BE1) : spécifique gardiens de buts

• Franck Périé (BE1) : éducateurs des U13 Excellence de l'AFCA

• Xavier Tel (I2) : éducateurs des U15 Excellence de l'AFCA

• Paul Andrieu (I2)

1/ Effectif

12 à 14 joueurs par niveau de classe

licenciés dans le club support ou dans un autre club, et répartis sur 2 classes sur chaque niveau.

2/ Recrutement (modalités)

Pour la rentrée scolaire 2011, le recrutement s'effectuera sur les classes de 6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}.

Dossiers à retirer et déposer au collège La Ponétie avant le 18 mai 2011.

Le club support

Aurillac Football Cantal Auvergne

Association loi 1901

Champion de France National III 1995



23 équipes - 412 licenciés

Section SENIORS

• Equipe 1 : CFA

• Equipe 2 : DH

• Equipe 3 : DHR

Section JEUNES

• une équipe de U18-U19 DH

• une équipe de U17 Nationaux

• une équipe de U16 DH

• une équipe de U17-U16 C

• une équipe de U15 Excellence

• une équipe de U14 Excellence

• une équipe de U14-U15 C

• une équipe de U13 Excellence

• une équipe de U12

• une équipe de U12-U13 C

École de football

• 110 enfants de 6 à 11 ans (11 équipes)

Contacts club

Siège administratif et secrétariat

Stade de Baradel - 10, chemin du Bousquet

15000 Aurillac

Tél. : 04.71.43.00.83 - Fax : 04.71.43.21.21

René Vours 06.86.83.91.05

Nicolas Neuville 06.82.69.97.21

Michel Vidal 06.40.19.22.78